



Novembre 2021

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 11, numéro 9

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Défilé de Noël

À nouveau, cette année, il y aura une parade de Noël à St-Côme-Linière avec chevaux, lutins et Père Noël le **samedi 18 décembre en après-midi**, accompagnés de camions de pompiers. Le départ est prévu à 13h00. À mettre à votre agenda!

Prenez note du trajet qui est différent de l'an passé: Terrain de soccer vers la route Kennedy, 8e avenue, 10e avenue, le tour de la résidence Marie-Pier, 5e avenue, 4e avenue, 8e rue, 20e avenue, 7e rue E., rue Principale jusqu'au terrain de soccer

Les organisateurs tiennent à remercier les commanditaires suivants:

Municipalité St-Côme-Linière, Pierrot Enseignes et Lettrage, Garage Louison Gosse-lin, Marché St-Côme, Caisse Desjardins St-Côme-Linière, Excavation Paul Jacques, Garage Serge Poulin, COOP BMR St-Côme-Linière, La fée des ballounes, Tim Hortons, Chevaliers de Colomb, Excavation James Veilleux



Toute la population est invitée à s'installer le long du trajet pour ce bel événement familial du temps des fêtes!



Concours du temps des fêtes

Le temps des fêtes approche à grands pas. De beaux concours sont à nouveau organisés par le service de loisirs de la municipalité. Voyez tous les détails en page 7. Participez en grand nombre!

Stationnement interdit



La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que le stationnement des véhicules est interdit sur les chemins publics de la municipalité **entre 23h00 et 7h00 du 1er novembre au 31 mars**. Nous vous remercions de votre collaboration.

Dans ce numéro:

Procès-verbal du 4 octobre 2021; Réunions conseil municipal; Nouveau conseil	2-4
Gagnante concours Marches 30 kilomètres; Avis sentiers pédestres; Horaire des fêtes bureau municipal et bibliothèque; Vie Active; Comité consultatif d'urbanisme: Appel de candidatures	5
Lecture compteurs d'eau	6
Concours de Noël	7
Bourses Desjardins	8
Sentier de contes de Noël	9
HLM; Premiers répondants; Collecte des ordures aux 2 semaines; Activités des Fermières	10
Société historique; Info bacs ordures; Centre d'écoute Beauce-Etchemins	11
Service incendie - Infos; Comptoir d'Aubaines; FADOQ; CAPCHA	12
Loisirs: Informations diverses; Escouade canine MRC	13
Info fosses septiques; Centre du deuil; Havre l'Éclaircie; Transport Autonomie	14
Bibliothèque municipale	15
Bacs récupérateurs; Popote roulante; Location salle Optimiste	16
Développement économique	17
Prévention des incendies: Conseils pour les fêtes	18
Centre du Deuil; Recyclage; Lampadaires défectueux; Aide alimentaire; Abattage d'arbres	19
Prêt de matériel médical	20

**ASSEMBLÉES DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 4 octobre 2021.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

21-10-02 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021 et le procès-verbal de la séance spéciale du 20 septembre 2021 tel que présenté.

COMPTE À ACCEPTER

21-10-03 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de septembre 2021 soient acceptés selon les chèques M2100032 à M2100033, C2100489 à C2100552 et L2100240 à L2000262 pour un déboursé total de 476 658,79 \$ incluant les salaires.

VENTE POUR TAXES — DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES

21-10-04 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'achat des lots suivants : 3 942 823 (662,33 \$), 3 937 718 (665,02 \$) et 4 891 821 (662,99 \$).

DEMANDE CPTAQ — M. PAUL JACQUES – LOT 3 747 617

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ a été déposée par le propriétaire du lot 3 747 617 afin d'ajouter au 4 000 m² la superficie de 5 675 m² qui représente la superficie du chemin pour se rendre audit lot ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire doit traverser les lots suivants et possède les droits de passage valides afin d'avoir accès à son lot : 6 190 460 (M. Jean-Claude Faucher), 3 747 619 (Mme Lucille Lessard), 3 747 616 et 6 190 461 (M. Robert Bergeron). Ces lots touchent de près ou de loin le chemin d'accès existant.

CONSIDÉRANT QUE le lot 3 747 617 portant le numéro civique 2506 sur la route du Président Kennedy à Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 à un droit acquis recon-

nu par la municipalité depuis 1946 afin de construire une habitation ;

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande est d'ajouter la superficie du chemin soit 5 675 m² au 4 000 m² nécessaire afin d'implanter son habitation, son champ d'épuration et son puits. Le chemin prend, à lui seul, 5 675 m² pour s'y rendre, or il n'y aurait plus rien pour implanter son habitation.

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est conforme au règlement de zonage de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est sans impact additionnel sur l'agriculture puisque le potentiel et les possibilités agricoles du lot sont nuls, que les usages résidentiels et saisonniers déjà exercés font en sorte que la demande n'a pas d'impact sur les activités agricoles.

21-10-05 En Conséquence, il est proposé par : M. Alain dumas

Appuyé par : Mme Sylvie Bruneau

Et résolu unanimement :

QUE le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ afin que le propriétaire du lot 3 747 617, M. Paul Jacques, puisse ajouter la superficie du chemin soit 5 675 m² au 4 000 m² nécessaire afin d'implanter son habitation, son champ d'épuration et son puits. Le chemin prend, à lui seul, 5 675 m² pour s'y rendre, or il n'y aurait plus rien pour implanter son habitation.

DEMANDE CPTAQ — M. FERNAND BOUCHARD – LOT 6 413 273

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ a été déposée par le propriétaire du lot 6 413 273 afin de vendre à Mme Ariane Garand et M. Dyllan Gaudreau Rodrigue, à l'exclusion d'un lac se trouvant sur une partie du lot 6 413 272 montré au plan ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire est aussi propriétaire des lots 6 413 272, 6 357 391, 3 748 073 et 3 942 788 ;

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 413 273 portant le numéro civique 1023 sur la route du Président Kennedy à Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 sur lequel il y a un droit acquis reconnu par la CPTAQ et un avis de conformité en date du 13 mai 2021 dossier # 431 032 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est conforme au règlement de zonage de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande est de régulariser la situation afin que le lac artificiel, lequel est considéré par la Commission comme étant un accessoire rési-

dentiel, reste rattaché à la résidence ;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est sans impact additionnel sur l'agriculture puisque le potentiel et les possibilités agricoles du lot sont nuls, que les usages résidentiels et aucun nouvel ouvrage ne sera ajouté sur l'immeuble faisant en sorte que la demande n'a pas d'impact sur les activités agricoles existantes.

CONSIDÉRANT QUE la propriété fait l'objet d'une promesse d'achat dont la conclusion est conditionnelle à cette autorisation.

21-10-06 En Conséquence, il est proposé par : M. Alain Dumas

Appuyé par : Mme Louise Paquet

Et résolu unanimement :

QUE le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ afin que le propriétaire du lot 6 413 273, M. Fernand Bouchard, puisse régulariser la situation afin que le lac artificiel, lequel est considéré par la Commission comme étant un accessoire résidentiel, reste rattaché à la résidence.

DEMANDE CPTAQ — M. ÉRIC TREMBLAY – LOT 5 174 064

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ a été déposée par le propriétaire du lot 5 174 064 afin de créer deux nouveaux lots soit le 6 458 199 et le 6 461 901 à même le lot 5 174 064 et pour y avoir accès, il doit traverser une mince partie verte qui représente 98 m² sur le lot projeté 6 461 901 qui est situé en zone verte. Une autorisation est nécessaire.

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire est aussi propriétaire des lots 4 891 910 et 5 174 064 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est conforme au règlement de zonage de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande est de créer deux nouveaux lots à même le lot 5 174 064 existant afin de diviser la zone urbaine de la zone verte et de créer un chemin d'accès sur lot 6 461 901 pour se rendre sur le lot 6 458 199 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est sans impact additionnel sur l'agriculture puisque le potentiel et les possibilités agricoles du lot sont nuls, que les usages résidentiels et aucun nouvel ouvrage ne sera ajouté sur l'immeuble faisant en sorte que la demande n'a pas d'impact sur les activités agricoles existantes ;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 891 105 appartenant à la municipalité possède déjà une autorisation pour accéder aux puits (décision #324445 et 352555 CPTAQ) et

que celui-ci utiliserait le même chemin pour se rendre sur son nouveau lot 6 458 199. Il manquerait seulement quelques mètres pour arriver à son nouveau lot dans la zone urbaine.

21-10-07 En conséquence, il est proposé par : M. Robby Poulin

Appuyé par : M. Gilles Pedneault

Et résolu unanimement :

QUE le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ afin que le propriétaire du lot 5 174 064, M. Éric Tremblay, puisse créer deux nouveaux lots à même le lot 5 174 064 existant afin de diviser la zone urbaine de la zone verte et de créer un chemin d'accès sur lot 6 461 901 pour se rendre sur le lot 6 458 199.

PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

21-10-08 ATTENDU QUE la municipalité St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Gaétan Tremblay, appuyée par Mme Louise Paquet, il est unanimement

résolu et adopté que le conseil de la municipalité St-Côme-Linière approuve les dépenses d'un montant de 15 000 \$ relatifs aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPALES (PPA-ES)

21-10-09 ATTENDU QUE la municipalité St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement ;

2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement ;

3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement ;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Sylvie Bruneau, appuyée par M. Robby Poulin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité St-Côme-Linière approuve les dépenses d'un montant de 10 000 \$ relatifs aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS À DOUBLE VOCATION

21-10-11 ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité St-Côme-Linière l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation, du transport lourd pour l'année 2021 en cours.

Nom du ou des chemins sollicités
Longueur à compenser (km)
Ressource transportée
Nombre de camions chargés par année
Rang 7 et route Fortin

7,9 km, Gravier et bois, 1000

Rang 4

6.1 km, Bois, 500

Pour ces motifs, sur une proposition de Mme Louise Paquet, appuyée par M. Gaétan Tremblay, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de St-Côme-Linière demande au ministère des Transports une compensation 2 pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 14 km.

DEMANDE DE RENCONTRE — ENTENTE RICBS

21-10-12 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité demande une rencontre avec les responsables de la Régie afin de revoir certains termes de l'entente, dont l'article 1 afin de tenir compte des changements et évolution des activités de la régie.

PRIX DE DÉPÔT À NEIGE

21-10-13 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que le tarif pour l'usage du dépôt à neige soit de 11,36 \$ pour un camion 10 roues et 15,64 \$ pour un camion semi-remorque pour la période hivernale 2021-2022.

ALARME INCENDIE ARÉNA

21-10-14 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte la soumission 821 d'Alarme Zonetech, au coût de 3 001,19 \$ plus taxes (incluant la main-d'œuvre), pour remplacer l'alarme incendie de l'aréna qui est non-conforme au niveau des assurances. Aussi, que l'on accepte la soumission 822, au coût de 458,93 \$ plus taxes, pour remplacer le système d'alarme au bâtiment des étangs.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023

21-10-15 Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC BEAUCE-SARTIGAN en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, appuyé par M. Gilles Pedneault et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC BEAUCE-SARTIGAN.

CHANGEMENT DATE SÉANCE NOVEMBRE 2021

21-10-16 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que la séance du 8 novembre 2021 soit remise au 15 novembre 2021 vue la période électorale en cours.



Conseil municipal suite à l'élection générale du 7 novembre 2021

Prochaines assemblées
régulières du conseil municipal

**Lundi le 13 décembre à
19h00**

Lundi le 10 janvier à 19h00

**Changement apporté:
Prenez note que les assemblées auront lieu dorénavant à la salle Optimiste, au 2e étage de l'aréna, et ce dès la réunion de décembre.**

Les citoyens peuvent de nouveau assister aux réunions, en respectant les directives de la santé publique. La distanciation étant obligatoire, les places sont donc limitées.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible
24 heures après la réunion. Un
lien direct est sur le site internet de
la municipalité,
www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite
«conseil municipal».



Gabriel Giguère, maire

Simon Breton, conseiller poste 1

Johanne Morin, conseillère poste 2

Annick Lacroix-Maranda, conseillère poste 3

Steven Lebel, conseiller poste 4

Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5

Alain Dumas, conseiller poste 6



Félicitations à Mme Francine Jacques qui est la gagnante du concours «Marche tes 30 kilomètres avec ton podomètre».

Mme Jacques a reçu 70\$ en carte-cadeau du Marché St-Côme.

Bravo à tous les participants!

AVIS À LA POPULATION

UTILISATION DES SENTIERS PÉDESTRES

Vous êtes nombreux et nombreuses à apprécier et utiliser les nouveaux sentiers pédestres de la municipalité.

Nous tenons à aviser la population que seulement la partie dans le secteur du parc des Berges-du-Loup est complétée (secteur du terrain de soccer et terrain de balle-molle).

La portion entre la salle paroissiale et le parc, longeant en partie le cimetière, est toujours en construction. Bien qu'une grande partie du tracé soit complétée, certaines sections sont toujours en chantier et interdites d'accès.

Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration.

Bonne marche!



Horaire à l'approche du temps des fêtes

Prenez note que pour la période des fêtes, le bureau municipal et la bibliothèque municipale seront **fermés du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclusivement**.

L'horaire régulier reprendra dès le lundi 3 janvier. Il vous reste donc quelques jours encore si vous devez passer avant le congé des fêtes.

VIACTIVE SAINT-CÔME



**Lieu : Salle
paroissiale
GRATUIT**

TOUS LES MARDIS
★ **10H00 À 11H00** ★

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE

La première fois, Arriver à 9:45 svp

Comité consultatif d'urbanisme

Appel de candidatures

Trois postes au niveau des citoyens(nes) seront disponibles à partir de janvier 2022 dans le comité consultatif d'urbanisme. Vous devez être en mesure d'assister aux réunions du CCU qui se tiennent en soirée une fois par mois. Ces trois postes sont pour un mandat de deux ans.

Pour soumettre votre nom ou pour des informations, vous pouvez communiquer avec M. Yves Turcotte, technicien en urbanisme, au 418-685-3825 poste 203 ou techurb@stcomelinier.com



Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau 2021

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2022. Il suffit de se rendre sur notre site internet: www.stcomelinriere.com

Remplir le formulaire «Déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Y indiquer le nom du propriétaire, le courriel, l'adresse de la propriété et la date de lecture. Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire). Cliquer sur «Envoyer».

Dans le cas où nous n'aurions pas reçu votre lecture, un employé municipal passera prendre la lecture.

Nous vous remercions de votre collaboration.

The image shows a screenshot of the website for the Municipality of Saint-Côme-Linière. At the top, there is a header with contact information and navigation links. Below this is a navigation menu with categories: MUNICIPALITÉ, LOISIRS ET CULTURE, VIE ÉCONOMIQUE, SERVICES, and DÉVELOPPEMENTS. The 'SERVICES' category is highlighted. A sidebar on the left lists various services, with 'Déclaration du compteur d'eau' circled in red. The main content area displays the 'Déclaration du compteur d'eau' form, which includes fields for 'Nom', 'Désigner le propriétaire', 'Date de la lecture', and 'Joindre une photo du compteur d'eau'. An 'Envoyer' button is also circled in red. Below the screenshot, three different models of water meters are shown: an Elster C700, a Kent meter, and a meter with a digital display showing '7089166'.



POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE
CONCOURS C'EST NOËL À ST-CÔME

Illumine ta maison à l'extérieur et envoie-nous la photo à :

loisirs@stcomelinriere.com

Bien important de laisser votre nom et numéro de téléphone dans votre courriel

1-300.00 \$ en carte cadeau

2-150.00 \$ en carte cadeau

3-100.00 \$ en carte cadeau

4-100.00 \$ en carte cadeau

5- 75.00 \$ en carte cadeau

NOUVEAU

Une photo de votre garage illuminé et une carte cadeau de 100.00 en quincaillerie.

Tirage le 21 décembre. C'est grâce à la générosité de nos commerçants et de notre municipalité, que nous pouvons vous offrir ces prix. Les détails des cartes cadeaux seront dévoilés lors du tirage ainsi que le nom des gagnants. Vous avez jusqu'au 17 décembre pour envoyer votre photo.



Participez en grand
nombre!

Nous sommes impatients
de recevoir vos photos!



Du succès dans tes études

18 500 \$ EN BOURSES D'ÉTUDES REMIS PAR TA CAISSE

BOURSES D'ÉTUDES

SECONDAIRE	PROFESSIONNEL ET COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE
5 X 200 \$	10 X 500 \$	10 X 750 \$

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2 BOURSES DE 500 \$

BOURSES D'EXCELLENCE

AU TOTAL, 4000 \$ EN BOURSES VERSÉS DANS CES CATÉGORIES :

Arts et culture
Engagement communautaire
Sports

Soumets ta candidature entre le 8 novembre 2021 et le 7 janvier 2022. Formulaire d'inscription et règlements disponibles en caisse ou en ligne. desjardins.com/caissedesuddebeauce

 **Desjardins**
Caisse du Sud de la Beauce



Sentier de contes de Noël

Venez visiter le sentier de contes de Noël de **St-Côme-Linière**. Les contes ont été écrits par les élèves de l'école Kennebec.

N'oubliez pas de remplir le formulaire de participation pour avoir la chance de gagner l'un de nos nombreux prix. *

Tirage le 13 janvier 2022 à 19h00 sur la page Facebook de *La Station communautaire*.

***Les formulaires sont disponibles en ligne sur la page Facebook de la municipalité de St-Côme et via ce code QR.**



13 DÉCEMBRE 2021 AU 07 JANVIER 2022

Le sentier débute au Bâtiment des loisirs
1645 rue Dumas



Depuis 1933... plus de 80 ans!

Fermières St-Côme

Social des Fermières le mercredi 8 décembre

Souper à 18h15 à la salle Optimiste (à l'aréna)

Suivi de la réunion et tirage de prix

Donnez votre nom à Sylvie le plus tôt possible

Maximum : 20 personnes

Le Conseil



Collecte des ordures

Retour de la collecte aux 2 semaines

Prenez note que la collecte des ordures se fait maintenant aux 2 semaines. Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.



HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire:

418-685-3825

ou st-come@stcomelinier.com

Premiers répondants

La fonction de premier répondant assure, de par sa proximité à la population, une réponse rapide et efficace pour les situations d'urgence vitale en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

La municipalité de St-Côme-Linière est à la recherche de citoyens de notre communauté pour rejoindre l'équipe des premiers répondants.

Ça vous intéresse?

Veillez nous le faire savoir par courriel:

incendie@stcomelinier.com

ou par téléphone: 418-685-3825
poste 500

***Merci à l'avance
de votre intérêt!***



La bénédiction des automobiles en 1930 près du presbytère de Saint-Côme. Le presbytère a été construit en 1891 par le curé Joseph Élie Breton. Il est en pierres des champs comme l'église.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Théodore Poulin (14-9)

**Centre d'écoute
Beauce-Etchemins**

Ne restez pas seul(e) dans ces moments difficiles, nous sommes là pour vous.

Service d'écoute téléphonique, gratuit et confidentiel 24h/24, 7 jours/7

Appelez nous:

418-228-0001

Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 ou 2 pieds à l'intérieur de leur cour. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance. Un bac mis directement sur la voie publique

peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.



PROPRIÉTAIRES



Vous possédez une maison ancienne datant d'avant 1950 et ayant conservé un **bon potentiel patrimonial** ?



Vous envisagez entreprendre **dans les prochains mois** des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?



Vous aimeriez **être conseillé** afin de préserver le cachet de votre demeure ?



Vous souhaitez **évaluer les étapes à réaliser**, ainsi que le **budget à prévoir** ?

Consultez **CAPCHA.CA**



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

ou Louise : 418-685-1273

Bingo à chaque mardi à 13h00

25 personnes maximum

Preuve de vaccination obligatoire

Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30
	18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.



AVIS AUX UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS ET AUX SPECTATEURS PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE

Prenez note qu'avec les récentes annonces du gouvernement du Québec du 15 novembre dernier concernant la COVID-19, nous sommes dans l'obligation d'exiger le passeport vaccinal (avec pièce d'identité à l'appui) pour chaque personne qui se présentera à l'aréna, que ce soit pour y pratiquer un sport ou en tant que spectateur. Il en est de même pour la location de la salle.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter Mme Brigitte Drouin au (418) 685-3825 poste 300 ou par courriel : arenastcome@stcomelinier.com
Nous vous remercions de votre collaboration.

Glace intérieure

Surveillez la page Facebook de l'aréna pour l'horaire du hockey libre et du patinage libre.



Escouade canine MRC

PAIEMENT DES LICENCES POUR CHIENS

Vous pouvez effectuer le paiement de la licence de votre chien via le site internet de l'Escouade canine MRC: escouadecaninemrc.com

Si vous procédez de cette façon, une médaille vous sera retournée par la poste.

Nous vous remercions de votre collaboration.



REQUÊTE
CONCERNANT UN ANIMAL ?



418-225-9203

Contactez les professionnels
qui s'occupent de notre municipalité

FOSSE SEPTIQUE

Période de vidange de fosses septiques pour bénéficier du tarif régulier **(vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier)**

Cédule 2021

Du 13 au 17 septembre 2021: Tous les secteurs SAUF route Kennedy et route 275

Du 20 au 24 septembre 2021: Route Kennedy et route 275

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone:

418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

Centre du deuil Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

FOSSE DE RÉTENTION

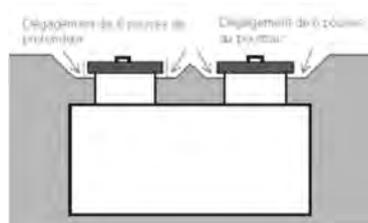
Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédent la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.



Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.



Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine



**Transport
Autonomie**
Beauce - Etchemins
Transport adapté et collectif

Pour plus d'information

Transport adapté : 418-227-4147

Transport collectif : 418-227-2626

Site Internet www.transportautonomie.com



Provisions de lecture: La bibliothèque sera fermée pour le congé des fêtes du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclusivement.

Il vous reste quelques semaines pour faire des provisions de lecture.

Bibliothèque municipale

Nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale - Location à 2.00\$ / 2 semaines

Seule la collection «best-sellers» est payante... Tous les autres livres et magazines sont gratuits.



Heures d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Mardi:
8h30-12h00 et 13h00-16h30 et 18h30-20h30

Mercredi: 8h30-12h00

Vendredi: 18h30 - 20h30

Info: 418-685-3825 poste 205

Nouveautés jeunesse



Nouveauté: Une chute à livres a été installée récemment près de l'entrée de la bibliothèque.

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

Merci de votre collaboration

Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, près de la grande porte de garage).

Huile à moteur, Prestone, Filtreur

Contenant plastique,

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



Jusqu'au 31 décembre 2021 seulement
Changements à venir dès le 1er janvier 2022

La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la location de la salle Optimiste pour réunions et événements divers, dans le respect des directives sanitaires de la santé publique. Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



Encombrants ménagers
à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**

Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



Association
Bénévole
Beauce-Sartigan

Service de **popote roulante**

Livraison
de repas
chaud à
domicile

Saint-Georges
et les environs

Cible :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



418 228-0007
poste 5

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomelinriere.com

Merci de votre collaboration!

Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:

**Les Entreprises
Dennis Poirier Inc**

Téléphone : 418-230-8088

Courriel :
dennispoirier@hotmail.com

Terrains résidentiels à vendre à St-Côme-Linière

Terrains situés sur la 16e Rue, entre la 12e Avenue et la 16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services municipaux: École, aréna, église, bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas

(418) 226-8370

Courriel:

danieldumas@hotmail.ca

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy

Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257





Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

(1730000) 1404



Centre d'Écoute du CEPS Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Comme vous le savez sans doute, le Centre du deuil offre des rencontres de groupe et individuelles pour toutes personnes adultes vivant un deuil.

Nos prochains groupes débiteront bientôt sous forme de vidéo conférence.

Contactez nous pour de plus amples informations.

Centre du deuil du CEPS Beauce-Etchemins

T : 418-228-3106

C : cepsaa@ip4b.net



Abattage d'arbre

Avis à toute la population

Concernant l'abattage d'un arbre, qu'il soit malade, mort, dangereux, ou pour toute autre raison, cela prend un permis délivré par la municipalité et le coût est de 10\$. Lorsque le technicien, reçoit la demande il peut aller prendre une photo sur place pour constater que l'arbre est très dangereux ou dans les conditions énumérées ci-haut.

Pour faire une demande de permis:

M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203
ou par courriel : techurb@stcomelinere.com

RECYCLAGE

En décembre 2021, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 9 décembre

Jeudi le 23 décembre



Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomelinere.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue.

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**





Les Chevaliers de Colomb...
Au service de sa communauté
Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
 1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
 G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
 Télécopieur: 418-685-2566
 st-come@stcomelinier.com

www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
 Bibliothèque Nationale**

MAIRE
Cellulaire
418- 222-3472

**Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
 suicide Beauce-Etchemin**

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
 atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553



**Réservation
 418-227-2626**



**Comptabilité •
 Fiscalité •**

Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.

1614, 6e Rue
 Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
 comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

TÉL.: (418) 685-2630
 Cell.: (418) 222-4133
 Fax: (418) 685-3972

Site internet de la municipalité
 de St-Côme-Linière:

www.stcomelinier.com

**ME MARIE-EVE
 POULIN**
 NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
 Beauce (Québec) G0M 1J0
 Courriel : mepoulin@notarius.net
 Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



**CONSTRUCTION
 CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.